



Rapport Annuel 2016

Humaine  Connectée

plus d'un point en commun



Sommaire

Message du Président du Conseil d'administration et du Directeur général	p. 2
Environnement économique	p. 4
Chiffres clefs 2016 et Perspectives 2017	p. 6
Gouvernance	p. 8
Indicateurs financiers	p. 9
Etats financiers au 31 décembre 2016	p. 10
Opinion d'audit	p. 32

Message du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général

Nous avons le plaisir de vous présenter le troisième rapport annuel de la Banque du Léman portant sur l'exercice clos au 31 décembre 2016.

La Banque du Léman, la Banque qui grandit.



Stéphanie PAIX
Président du Conseil
d'administration

Alors qu'elle va tout juste fêter ses 3 ans en mai prochain, la Banque du Léman s'affiche déjà comme une banque qui compte sur le marché genevois et vaudois. Cette notoriété grandissante est avant tout le fruit d'un fort développement de l'activité, notamment auprès des Frontaliers, mais également de par notre présence marquée sur le marché hypothécaire. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : un nombre de clients qui a presque doublé en un an ou encore l'octroi de près de CHF 200 millions de crédits hypothécaires en 2016. Il ressort des enquêtes de qualité que la Banque mène régulièrement que tant nos clients frontaliers que nos clients suisses reconnaissent dans notre Banque une alternative bancaire crédible qui répond à leurs besoins. Ce constat est pour nous une grande source de satisfaction.



Christian LEFAIX
Directeur général

Fort de ce développement réussi sur le marché des particuliers, la Banque a décidé en 2016 de lancer une nouvelle offre dédiée au PME de Suisse Romande. L'objectif affiché de la Banque est d'accompagner les entreprises locales dans leurs besoins quotidiens et leurs projets à plus ou moins long terme, mais également d'apporter une valeur ajoutée aux entreprises présentes en France et en Suisse, pour leur permettre notamment une gestion facilitée de leur implantation transfrontalière.

Entreprendre, toujours entreprendre.

L'une des forces de notre Banque est de ne jamais cesser de se tourner vers l'avenir. Pour 2017, les objectifs sont nombreux. Tout d'abord, confirmer le lancement de l'offre dédiée aux entreprises avec pour objectif de devenir d'ici 2 ans un acteur reconnu en Suisse Romande. Les PME de suisses romandes pourront bénéficier d'une expertise locale, mais également transfrontalière grâce notamment au soutien de la maison-mère de la Banque, la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, acteur majeur auprès des entreprises Rhône-alpines.

Dans la continuité de ce qui a été fait en 2016, la Banque veut s'imposer comme un acteur reconnu sur le marché hypothécaire de Suisse Romande. Dans un contexte de remontée possible des taux

hypothécaires, la Banque s'efforcera de continuer à proposer des taux les plus attractifs possibles.

Nos clients frontaliers sont au cœur de nos préoccupations. La Banque s'est très clairement fixée comme objectif de renforcer son offre dédiée à cette clientèle, ceci afin de pouvoir encore mieux répondre à leur besoins spécifiques. Gérer au mieux la problématique de change, prendre des décisions avisées en termes de prévoyance ou encore faciliter la multi bancarisation entre la Suisse et la France, tel sont les grands thèmes auxquels la Banque apportera de nouvelles réponses en 2017.

Un vent d'excellence souffle sur la Banque.

Parmi les valeurs clefs de la Banque figure l'excellence. Chaque jour, les collaborateurs de la Banque œuvrent pour offrir à nos clients plus que ce qu'ils espèrent recevoir. En 2017, cette valeur sera également incarnée par 2 projets majeurs. Tout d'abord le soutien de la Banque à Valentin Gautier, jeune navigateur genevois, figurant parmi les grands espoirs de la navigation, et qui va participer à plusieurs courses, dont la Minitransat à l'automne prochain. Nous avons vu en Valentin un entrepreneur qui œuvre chaque jour pour réaliser son rêve. Autre soutien de taille, la Banque a décidé d'être le sponsor officiel du maillot blanc du meilleur jeune du Tour de Romandie. Le point commun entre ces 2 initiatives est sans nul doute le soutien à un jeune plein d'espoir, qui n'hésite pas à se dépasser pour devenir un leader dans son domaine. La Banque ne pouvait pas prendre plus bel exemple pour son propre développement !

Pour terminer, nous aimerions exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui contribuent au succès de notre Banque. En premier lieu, merci à nos clients qui ont su nous faire confiance et qui nous permettent de grandir grâce à leur avis ou suggestion avisés. Ce succès est également le fruit d'un engagement sans faille de nos collaborateurs, de nos dirigeants et de nos administrateurs. Ces hommes et femmes sont assurément le premier pilier de la Banque. Finalement, si la Banque bénéficie aujourd'hui d'une notoriété grandissante, c'est aussi grâce à tous les partenaires dont la Banque a su s'entourer et sur lesquels elle s'appuie pour atteindre ses objectifs. Un grand merci à tous.

Stéphanie Paix
Président du Conseil d'administration

Christian Lefaix
Directeur général



Environnement économique



Bruno LAURENT
Directeur général
adjoint, en charge des
finances, du risque et
du compliance

Un optimisme modéré pour 2017

L'année 2016 a été marquée par des événements politiques majeurs qui auront potentiellement des effets significatifs sur l'environnement économique de 2017. Citons en premier lieu l'élection de D. Trump aux Etats-Unis plongeant l'économie mondiale dans l'inconnu. Alors que l'embellie aux Etats-Unis s'est confirmé en 2016 avec une croissance à plus de 1.5% et un taux de chômage sous les 5%, les mesures effectivement prises par D. Trump et son équipe devrait largement influencer la tendance. Les plans d'investissement promis ainsi que les mesures visant à alléger la fiscalité devraient, s'ils sont mis en place, avoir un effet d'accélérateur de la croissance. Si on ajoute une politique de limitation de l'immigration qui pourrait potentiellement créer une surchauffe sur le marché de l'emploi, ce sont autant de facteurs laissant entrevoir une hausse de l'inflation à moyen terme. Ce scénario, s'il se confirme, confirmerait les anticipations de hausses des taux américains, ceci dans l'objectif de contenir au mieux cette inflation.

Côté européen, la reprise économique est plus mesurée. La politique monétaire expansionniste de la BCE avec un euro faible et des intérêts au plus bas, devrait permettre de soutenir la conjoncture. Néanmoins, la sortie de la Grande Bretagne de l'Europe, conjuguée à la montée du populisme avec les possibles élections de mouvements d'extrême droite, notamment en France, mais également la crise bancaire italienne qui menace, tous ses éléments sont autant de facteurs d'incertitudes qui peuvent influencer négativement les perspectives économiques de 2017.

Finalement, les marchés émergents, devraient positivement contribuer à une amélioration de l'économie mondiale. La Chine a notamment réussi à stabiliser sa croissance après plusieurs années de ralentissement. L'Inde reste très dynamique grâce notamment aux réformes engagées. L'inversion de tendance sur le prix des matières premières et notamment du pétrole, devrait également renforcer cette tendance.

Des taux d'intérêts anticipés à la hausse

Les craintes d'une spirale déflationniste semblent maintenant s'estomper et faire place à une situation de « reflation », c'est-à-dire d'une hausse des prix et de l'inflation stimulée par des politiques de relance par l'investissement. Dans ce contexte, un mouvement haussier des taux est anticipé dans les prochains mois. Ce mouvement a déjà été amorcé en 2016 suite, en outre, à la politique de la banque centrale américaine, qui a à nouveau remonté son taux directeur de 25 points en décembre dernier. De nouvelles hausses successives sont attendues prochainement (50 points sont anticipés pour 2017). Ce mouvement

pourrait être suivi en Europe. Une inflation à 1.4% est prévue pour 2017. Ceci pourrait inciter la BCE à ralentir son programme de rachat d'obligations, voire, d'ici 2018, envisager une hausse de son taux directeur.

Ce à quoi il faut s'attendre en Suisse en 2017

L'économie suisse devrait poursuivre une croissance modérée aux alentours de 1.5% pour 2017. L'inflation devrait redevenir positive (0.3% attendu). Dans ce contexte, la Banque Nationale Suisse devrait décider le statu quo sur ses taux directeurs à -0.75%. Ceci lui permettra de poursuivre sa politique monétaire visant à contenir l'appréciation de la monnaie helvétique face à la devise européenne notamment. Ce statu quo devrait également profiter au marché hypothécaire. En effet, tout relèvement excessif des taux CHF pourrait donner un coup de frein sur le marché immobilier suisse, les banques étant incitées dans un tel scénario à renchérir le prix de leurs hypothèques.

Les taux longs devraient quant à eux continuer leur remontée initiée à l'automne dernier, dans le sillage des taux longs internationaux.

Les nombreuses incertitudes politiques évoquées ci-avant sont autant d'éléments qui laissent à penser que le franc suisse devrait rester fort, au moins sur le premier semestre 2017. Des interventions de la BNS pour contenir son renforcement excessif sont d'ailleurs à prévoir. Un retour à un franc suisse à 1.10, voire au-delà, contre l'euro ne semble pas probable avant la fin de l'année.

Certains secteurs économiques pourraient connaître des zones de turbulence. C'est notamment le cas de l'horlogerie qui a vu le niveau de ses exportations chuter en 2016 et dont les perspectives 2017 ne sont pas encore florissantes. D'autres secteurs, comme la pharmacie, l'industrie chimique ou encore le domaine de la santé, devraient quant à eux tirer leur épingle du jeu et continuer à progresser.

Chiffres clefs 2016 et perspectives 2017

Chiffres clefs 2016

Avec près de 4'000 clients à fin 2016, la Banque continue à grandir et à devenir une réelle alternative sur le marché bancaire de Suisse romande, notamment auprès des Frontaliers. La Banque renforce également sa présence sur le marché hypothécaire, avec un portefeuille qui est passé de CHF 111mios fin 2015 à CHF 294 mios fin 2016. Cette progression montre l'ambition de la Banque à devenir un acteur connu et reconnu sur le marché hypothécaire romand. Les dépôts de la clientèle ont quant à eux progressé de 108% à CHF 31 mios.

Les revenus de la Banque pour 2016 s'établissent à CHF 4'007k contre CHF 408k en 2015. Ils sont majoritairement portés par une marge nette d'intérêt en très forte progression, passant de CHF 694 en 2015 à CHF 3'530k en 2016. Le résultat de négoce, principalement composé de commissions de change, s'inscrit également en forte hausse à CHF 795k contre CHF 274k en 2015, hausse expliquée par l'augmentation du nombre de clients, notamment Frontaliers. Le résultat des opérations de commissions affiche quant à lui une perte de CHF 318k, perte expliquée par les commissions payées aux apporteurs d'affaires de la Banque.

Les charges d'exploitation s'établissent à CHF 9'338k au 31 décembre 2016, en ligne avec le budget. L'augmentation constatée par rapport à 2015 (+ CHF 2'843k) s'explique notamment par une hausse de l'activité qui a généré des besoins humains et opérationnels supplémentaires (hausse de l'effectif de 31% en 2016, agrandissement des locaux, etc...).

Le coût du risque est maintenu à un niveau très bas avec un montant de provisions de CHF 90k reconnues en 2016. Ce montant, bien que supérieur aux anticipations budgétaires, n'est pas considéré comme matériel. Par ailleurs, une provision sur encours sain a également été constituée pour un montant de CHF 265k.

A fin 2016, la Banque du Léman bénéficie toujours de fonds propres largement excédentaires. Pour soutenir ses objectifs anticipés de croissance, une augmentation de capital de CHF 30 mios a été réalisée en février 2016, portant le montant capital social à CHF 66 mios.

Perspectives 2017

Commercialement, l'année 2017 devrait s'inscrire dans la continuité de 2016. La Banque a pour ambition de poursuivre ses efforts en vue de devenir LA Banque des Frontaliers. Consciente que la question du change est une question essentielle pour ses clients, des nouvelles solutions devraient être proposées dans l'année. La Banque a également pour ambition de continuer le développement de son portefeuille hypothécaire. Si l'essentiel des crédits octroyés seront pour

l'acquisition de biens en Suisse, la Banque souhaite renforcer son offre pour l'acquisition de biens situés en France par des résidents suisses.

Dans un souci de diversification de ses activités, la Banque a lancé en 2016 une offre dédiée aux PME suisses romandes. Les efforts ainsi entrepris devraient commencer à porter leurs fruits dès 2017. Pour ce faire, la Banque continuera à bénéficier du soutien de sa maison-mère, la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, et du groupe BPCE, afin de pouvoir offrir des solutions à véritable valeur ajoutée pour des entreprises transfrontalières présentes tant en Suisse qu'en France.

Ces perspectives commerciales devraient permettre à la Banque d'accroître significativement ses revenus en 2017. Parallèlement le niveau de charges opérationnelles est attendu en très légère hausse. Cette évolution favorable devrait conduire la Banque à reconnaître ses premiers bénéfices à un horizon proche.

Gouvernance

Composition du Conseil d'administration



Stéphanie PAIX
Président du Conseil
d'administration



Benoît GENECAND
Vice-Président du
Conseil d'administration



Hans ISLER



Laurence DUMAZER



Jérôme BALLETT



Gérard AUDOUX

Fonctions du Conseil d'administration

	Conseil d'administration	Comité d'audit	Comité de rémunération
Stéphanie Paix	Président		Membre
Benoît Genecand	Vice-Président		Président
Hans Isler	Membre	Président	
Laurence Dumazer	Membre		
Jérôme Ballet	Membre	Membre	
Gérard Audoux	Membre		Membre

Composition du Comité de Direction



Christian LEFAIX
Directeur général



Bruno LAURENT
Directeur général adjoint
Directeur administratif et
financier en charge des
risques et du compliance



Philippe BRUNIER
Directeur des opérations
en charge de l'informatique, de la
sécurité et des moyens généraux



Philippe POYET
Directeur commercial

Indicateurs financiers

Publication selon les prescriptions sur les fonds propres
(Circulaire FINMA 2016/1 Publication – banques)

	Position	Valeur au 31.12.2016 (CHF 1'000)
1	Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques (CHF)	10'900
2	Fonds propres pris en compte (CHF)	40'954
3	Dont fonds propres de base durs (CET1) (CHF)	40'954
4	Dont fonds propres de base (T1) (CHF)	40'954
5	Positions pondérées en fonction des risques (RWA)	136'255
6	Ratio CET1 (fonds propres de base durs en % des RWA)	30.1%
7	Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA)	30.1%
8	Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA)	30.1%
9	Volant anticyclique de fonds propres (en % des RWA)	1.6%
10	Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	8.6%
11	Ratio-cible T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	10.1%
12	Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	12.1%
13	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	12.2%
14	Engagement global (CHF)	335'223
15	Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 4e trimestre	165.2%
16	Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	8'889
17	Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	5'380
18	Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 3e trimestre	197.6%
19	Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	9'163
20	Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	4'636
21	Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2e trimestre	192.5%
22	Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	8'892
23	Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	4'619
24	Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1er trimestre	595.7%
25	Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	9'045
26	Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1'518

Etats financiers 2016

Bilan

Au 31 Décembre 2016

Actifs		2016	2015
CHF 1'000			
Liquidités		10'883	10'784
Créances sur les banques		17'333	8'658
Créances sur la clientèle	6.1	2'762	77
Créances hypothécaires	6.1	293'502	111'098
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers	6.2	1'884	372
Comptes de régularisation		321	221
Immobilisations corporelles	6.3	3'931	5'116
Autres actifs	6.4	8	3
Total actifs		330'624	136'329

Passifs et Fonds propres		2016	2015
CHF 1'000			
Engagements envers les banques		255'647	100'750
Engagements résultant des dépôts avec la clientèle		30'657	14'723
Valeurs de remplacement négatives d'instruments		915	18
Comptes de régularisation		1'223	1'347
Autres passifs	6.4	963	357
Provisions	6.6	265	-
Capitaux propres			
Capital social	6.7	66'000	36'000
Perte reportée	6.7	-16'866	-8'120
Perte de l'exercice		-8'180	-8'746
Total des capitaux propres		40'954	19'134
Total passifs		330'624	136'329

Opérations hors-bilan

Au 31 Décembre 2016

	Notes	31.12.2016	31.12.2015
CHF 1'000			
Engagements irrévocables	6.1	16'463	10'606
Garanties et cautionnements		122	-

Compte de résultat

CHF 1'000

Résultat des opérations d'intérêts

Produit des intérêts et des escomptes	2'781	536
Charges d'intérêts	839	173
Résultat brut des opérations d'intérêts	3'620	709
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-90	-15
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	3'530	694

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	7	7
Produit des commissions sur les opérations de crédit	49	17
Produit des commissions sur les autres prestations de service	520	198
Charges de commissions	-894	-782
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	-318	-560

Résultat des opérations de négoce	7.1	795	274
--	------------	------------	------------

Charges d'exploitation

Charges de personnel	7.3	-3'862	-2'660
Autres charges d'exploitation	7.4	-5'478	-4'243
Sous-total charges d'exploitation		-9'340	-6'903

Bénéfice Brut		-5'333	-6'495
----------------------	--	---------------	---------------

Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-2'292	-2'075
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-265	-

Résultat opérationnel		-7'890	-8'570
------------------------------	--	---------------	---------------

Impôts	7.5	-290	-176
Perte de l'exercice		-8'180	-8'746

Etat des capitaux propres

Au 31 Décembre 2016

CHF 1'000

	Capital social	Pertes reportées	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	36'000	-16'866	-	19'134
Augmentation de capital	30'000	-	-	30'000
Bénéfice / Perte (-) (résultat de la période)	-	-	-8'180	-8'180
Capitaux propres à la fin de la période de référence	66'000	-16'866	-8'180	40'954

Note aux états financiers

Au 31 Décembre 2016

1. Raison sociale, forme juridique et siège

La Banque du Léman (la "Banque"), société anonyme de droit suisse, est une banque de détail suisse, filiale à cent pour cent de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, banque française membre du groupe BPCE. Son siège est situé à Genève, rue F. Bonivard 12.

La Banque est régie par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et est soumise aux règles et règlements bancaires suisses. Elle offre une gamme complète de services de banque de détail.

Au 31 décembre 2016, la Banque avait 24 employés à plein temps (2015: 19).

2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

2.1 Principes généraux

Les états financiers, la comptabilité et les comptes de la Banque sont élaborés en conformité avec le Code des obligations, la Loi fédérale sur les banques et son Ordonnance d'application, ainsi que selon les dispositions statutaires et les directives de la FINMA régissant l'établissement des comptes. (PCB, Circulaire 2015/01 Comptabilité – Banques).

2.2 Saisie des opérations

Toutes les opérations menées jusqu'à la date d'établissement du bilan sont enregistrées et évaluées quotidiennement selon des principes reconnus. Les résultats de ces opérations figurent dans le compte de résultat. Les opérations effectuées (y compris les opérations monétaires et les opérations sur titres au comptant) vont au bilan à la date de conclusion de l'opération (comptabilité à la date d'opération).

2.3 Délimitation dans le temps

Les produits et charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou courus, ou qu'ils ou elles sont engagés, et enregistrés dans les comptes de l'exercice concerné, et non lors de leur encaissement ou de leur paiement. Des comptes de régularisation sont utilisés pour garantir que les produits et charges correspondent à la période de comptabilisation pertinente.

2.4 Transactions en devises

Les opérations sur devises en cours de l'exercice sont converties au taux en vigueur au moment où l'opération est comptabilisée. Les gains et pertes découlant des opérations sur devises figurent dans le compte de résultat, sous le poste résultat des opérations de négoce, comme étant réalisés au cours de la période.

Les actifs et passifs en devises existant à la fin de l'exercice ont été convertis en francs suisses au taux de change de la devise à la fin de l'exercice, son effet étant aussi enregistré dans le résultat des opérations de négoce.

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
USD/CHF	1.0173	1.0007
GBP/CHF	1.2557	1.4752
EUR/CHF	1.0726	1.0872

2.5 Liquidités et créances sur les banques

Ces montants figurent au bilan à la valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur individuels pour créances compromises. À la date de la présente clôture, les créances sur les banques ne comportent aucun risque particulier de perte.

2.6 Prêts et avances à la clientèle

Les prêts et avances à la clientèle sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Les créances douteuses sur la clientèle font l'objet d'une évaluation individuelle et le cas échéant d'un correctif de valeur individuel comptabilisé à la valeur nominale, qui est porté directement en déduction de cette rubrique, et qui équivaut à la partie de la créance qui n'est pas couverte par des sûretés, et ce dès l'instant où il apparaît que cette créance est compromise. Au 31 décembre 2016, ces correctifs de valeur se montent à kCHF 106 (2015 : kCHF 21).

2.7 Valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés

Des valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés sont calculées et comptabilisées pour prendre en compte le coût ou le gain qui résulterait d'une éventuelle défaillance de la contrepartie. Sont comptabilisées au bilan dans cette rubrique les valeurs de remplacement positives (à l'actif) et négatives (au passif) de l'ensemble des instruments financiers dérivés ouverts à la date du bilan résultant d'opérations pour propre compte et pour le compte de clients, et ce indépendamment du traitement par le compte de résultat.

2.8 Comptes de régularisation, Autres actifs, Autres passifs

Ces rubriques sont évaluées selon les mêmes principes que ceux valables pour les créances, respectivement les engagements; ils sont délimités dans le temps.

La Banque a reconnu en 2016 des charges d'intérêts négatifs. Les intérêts négatifs dus mais non encore échus au 31 décembre 2016 sont comptabilisés dans les comptes de régularisation passif. Il en résulte les positions suivantes au 31 décembre 2016 :

Comptes de régularisation actif	31.12.2016	31.12.2015
CHF 1'000		
Créances rattachées intérêts positifs	168	77
Autres	152	144
Total comptes de régularisation actif	320	221

Comptes de régularisation passif	31.12.2016	31.12.2015
CHF 1'000		
Dettes rattachées - intérêts positifs	1	-
Dettes rattachées - intérêts négatifs	-312	-145
Autres charges à payer	1'534	1'492
Total comptes de régularisation passif	1'223	1'347

2.9 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix de revient et sont amorties en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée de vie économique utile estimée des divers types d'actifs. Les durées de vie économique utile estimées sont les suivantes:

Mobilier	5 ans
Améliorations des locaux loués	10 ans
Logiciels	3 ans
Actifs immatériels	3 ans

Les valeurs comptables sont réexaminées à chaque date de clôture, en vue *d'identifier un indicateur de dépréciation*. Si une telle indication existe, la valeur utile de l'actif est estimée. Une perte sur dépréciation est enregistrée dans le compte de résultat chaque fois que les valeurs comptables dépassent les valeurs utiles.

2.10 Provisions

Les risques potentiels identifiables et estimables existant à la date du bilan donnent lieu à des correctifs de valeur et provisions, déterminés sur une base prudente. Ces risques sont régulièrement examinés par le Comité de Direction. Si des correctifs de valeurs et provisions sont considérés nécessaires, ils sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque le risque est identifié.

2.11 Instruments dérivés

Les instruments dérivés comprennent les options, les futurs et les swaps sur actions, indices boursiers, devises, matières premières et taux d'intérêt, forward rate agreements et contrats à terme sur devises, titres et matières premières.

Les instruments financiers dérivés sont enregistrés à leur juste valeur. La juste valeur représente le prix disponible sur un marché liquide et efficient ou le prix établi selon un modèle d'évaluation. La valeur de remplacement brute des contrats de dérivés reflète la juste valeur de toutes les opérations non dénouées à la date de clôture. La valeur de remplacement positive est inscrite à l'Actif et la valeur de remplacement négative au Passif.

Par défaut, les profits et les pertes réalisés et non réalisés sont enregistrés sous "Résultat net des opérations de négoce". Si les instruments financiers dérivés sont mis en œuvre à des fins de couverture, les profits et les pertes réalisés et non réalisés sont alors enregistrés dans un compte de compensation au bilan pour autant qu'aucune adaptation de valeur de l'opération de base ne soit comptabilisée. A défaut, si une adaptation de valeur est saisie au niveau de

l'instrument de base qui est couvert, la modification de la valeur de l'instrument de couverture est enregistrée dans la même rubrique du compte de résultat.

2.12 Impôts

Les impôts usuels sur le revenu et le capital de la période correspondante sont déterminés conformément aux dispositions fiscales en vigueur. Les impôts impayés sont enregistrés comme une charge fiscale de la période comptable au cours de laquelle le profit correspondant a été dégagé ou le capital correspondant existait. Ils figurent au passif du bilan sous "Compte de régularisation".

2.13 Engagements conditionnels et engagements irrévocables

Ces opérations sont enregistrées dans le hors bilan à leur valeur nominale.

3. Principes de gestion du risque

La gestion optimale des risques est un facteur-clef de succès pour la Banque du Léman. La limitation et la gestion des risques font partie des priorités des organes de la Banque. Ils ont mis en place une organisation afin d'identifier, mesurer, gérer, contrôler et surveiller les risques. Les principaux éléments de la gestion des risques sont :

- une politique de risque globale,
- l'application de principes reconnus pour la mesure et gestion des risques,
- la définition de différentes limites de risques accompagnées d'une surveillance et d'un reporting correspondants,
- l'assurance d'un reporting ponctuel et global sur tous les risques.

La gestion des risques se fonde sur la politique générale de risque de la Banque et l'ensemble des politiques et procédures mises en place. Les politiques de risque sont réexaminées périodiquement par la Direction et approuvées par le Comité d'audit et le Conseil d'administration. Le Comité de Direction, le Comité d'audit et le Conseil d'administration procèdent trimestriellement à une évaluation formelle du risque.

L'objectif consiste à s'assurer que tous les risques associés aux activités bancaires sont identifiés, évalués et contrôlés correctement et ponctuellement. La Banque attache une grande importance à la force et à la qualité des ressources humaines, des systèmes informatiques, de l'infrastructure et de la culture du risque de l'entreprise, afin d'assurer un processus de gestion du risque sain et efficace.

Des limites spécifiques sont attribuées aux différents types de risques et le respect de ces limites est contrôlé régulièrement.

Un suivi régulier de la situation et des performances financières, des modifications réglementaires et des questions de risque global permet au Comité de Direction d'être tenu régulièrement au courant de la situation financière de la Banque, de sa liquidité et de ses résultats.

En termes de structure d'organisation, la Banque a trois niveaux de gestion du risque / de responsabilité de contrôle du risque:

1. Orientation et supervision générales, effectuées par le Conseil d'administration, qui est responsable de la détermination de la politique générale du risque et de la stratégie de gestion du risque (vision du risque, appétit pour le risque, normes de contrôle du risque).
2. Direction et supervision du risque par le Comité de Direction (formulation et mise en œuvre des stratégies de gestion du risque).
3. Contrôle du risque, principalement par le Département du risque, sous la responsabilité du Directeur administratif et financier.

3.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un client ou une contrepartie d'un actif financier ne remplisse pas ses obligations contractuelles et cause une perte financière à la Banque. Il découle principalement des prêts et avances de la Banque, des sommes dues par des banques et des placements financiers. Le risque de crédit comprend le risque de défaut, le risque de transfert, le risque pays et la concentration excessive de l'exposition.

Le risque de défaut est contrôlé par des enquêtes strictes sur les contreparties et par la garantie que toutes les expositions significatives sont couvertes par une garantie adéquate.

Avance à la clientèle

Structure d'autorisation

La Banque a mis en place une structure d'autorisations et de limites d'approbation et de renouvellement des facilités de crédit dépendante de différents variables de risque. Dans le cadre d'octroi de crédits hypothécaires, la Banque respecte notamment les principes édictés par l'Association Suisse des Banques dans sa Directive relative à l'examen, l'évaluation, et le traitement des crédits garantis par gage immobilier. Le comité de crédit de la Banque examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie.

Les crédits commerciaux sont revus annuellement. Les crédits hypothécaires, et notamment les garanties sous-jacentes, font l'objet d'une revue périodique définie en fonction du taux d'avance et de la nature du bien gagé.

Montant et taux d'avance

Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur des gages retenue par la Banque.

Garanties

La Banque atténue le risque de crédit en obtenant des garanties réelles sous forme de garanties hypothécaires ou d'actifs escomptables placés à la Banque. Si elle juge la solidité financière d'un emprunteur excellente, elle peut lui octroyer un prêt en blanc.

Dans le cadre de son activité de crédit hypothécaire et selon la valeur de la garantie prise, la Banque recourt notamment à des experts immobiliers externes afin d'obtenir ou mettre à jour la valeur des biens pris en garantie.

Suivi

Les crédits - y compris la valeur des garanties - font l'objet d'un suivi régulier et, lorsqu'un problème est identifié, la Banque prend des mesures de correction.

Exposition envers les banques

Dans le cas de contreparties bancaires et similaires, le risque de crédit est géré en fixant des limites de trésorerie, de positions nostro, de garanties, de devises. Ces limites sont vérifiées régulièrement.

Les risques de crédit envers les établissements bancaires ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité apparaît établie. Une revue régulière de la qualité de ces contreparties et des limites mises en place est effectuée.

Au 31 décembre 2016, l'exposition de la Banque envers des contreparties bancaires peut se résumer comme suit :

Contrepartie notée AAA/Aaa/AAA* :	kCHF	271
Contrepartie notée AA/Aa/Aa* :	kCHF	318
Contrepartie notée A/A/A* :	kCHF	17'015

* Selon notation Standard & Poor's/Moody's / Fitch

3.2 Risques de marché

Le risque de marché est le risque que les produits de la Banque et/ou la valeur d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les prix du marché tels les taux d'intérêt, les taux de change des devises et les prix de marché des actions.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité ou de financement est le risque que la Banque rencontre des difficultés à remplir les obligations associées à des engagements financiers.

Les risques de liquidité sont contrôlés conformément aux exigences réglementaires. La Banque conserve en permanence des liquidités suffisantes. De plus, elle pourrait compter sur le soutien de sa maison-mère, et plus largement du Groupe BPCE.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient des instruments financiers portant intérêt et reflète la possibilité que les taux d'intérêt affectent négativement la valeur des instruments financiers et du produit correspondant.

Le risque de taux d'intérêt découlant de tous types de positions est géré et surveillé par la Direction de la Banque. Les limites maximales d'exposition sont fixées et contrôlées régulièrement et l'analyse de sensibilité sur les financements futurs est menée périodiquement.

La Banque veille à une concordance des échéances entre prêts et emprunts et gère les éventuels impasses de taux en recourant notamment à des instruments financiers dérivés.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de modifications des taux de change ; il découle des instruments financiers libellés dans une devise étrangère. La monnaie de référence de la Banque est le franc suisse.

Le risque devises est contrôlé par l'utilisation de limites d'exposition journalières et par un examen quotidien de la position de change pour chaque devise. L'objectif global est de réduire l'exposition aux devises à un minimum.

3.3 Risques opérationnels

Le risque opérationnel est celui d'une perte directe ou indirecte découlant d'une grande variété de causes liées aux processus, personnel, technologie et infrastructure de la Banque et de facteurs externes autres que les risques de crédit et de marché. Les risques opérationnels découlent de toute l'activité de la Banque et tous les départements y sont confrontés. La Banque cherche à gérer le risque opérationnel de manière à équilibrer la prévention de pertes financières et de dommages à la réputation de la Banque et le rapport coût-efficacité global. Ces risques sont traités au moyen d'un ensemble de politiques et de procédures mises en place pour identifier, évaluer, suivre, contrôler, gérer et rendre compte des risques. Si nécessaire, le risque est atténué par une assurance.

Le Conseil d'administration a la responsabilité finale de la gestion du risque opérationnel au sein de la Banque. Le respect des politiques et procédures s'appuie sur des examens périodiques effectués par les contrôleurs internes et externes. Les résultats de ces examens sont discutés avec la Direction et des résumés en sont présentés au Comité d'audit et au Conseil d'administration.

4. Politique d'affaires en matière d'instruments financiers dérivés et de comptabilité de couverture

Les instruments financiers dérivés sont principalement utilisés par la Banque dans le cadre de la gestion de ses risques ALM.

Conformément à sa politique en matière de gestion des risques ALM, la Banque limite son exposition au risque de taux d'intérêt en recourant notamment à des instruments financiers dérivés de type IRS (Interest Rate Swap) ou Swaptions, ceci afin de réduire les éventuels impasses de taux d'intérêts générés par l'activité de crédit à la clientèle et son refinancement sur le marché.

L'efficacité des couvertures est mesurée initialement lors de chaque réalisation d'opérations de couverture et est revue annuellement. L'efficacité est réalisée en comparant le résultat estimé qui sera dégagé par l'instrument de couverture avec celui du sous-jacent. Les opérations ne remplissant plus ou seulement partiellement leur fonction de couverture sont assimilées, pour leur fraction inefficace, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

La comptabilisation de ces instruments respecte les principes définis au chiffre 2.11.

Un suivi strict des positions est réalisé par le département risques de la Banque afin de s'assurer de l'efficacité de la couverture. Le résultat de la couverture est discuté trimestriellement au sein du Comité ALM.

5. Externalisation

La Banque externalise la gestion, le développement et l'entretien de son logiciel bancaire, ainsi que ses activités de back office, à la société Avaloq Sourcing SA (ex B-Source SA), en Suisse, qui est la principale société d'externalisation de ces services pour les banques sur le marché suisse.

Les services externalisés font l'objet d'un contrat de prestation de services détaillé et sont contrôlés via des rapports de résultats de qualité fréquents, élaborés par Avaloq Sourcing SA, ainsi que via un suivi de la Banque.

6. Informations relatives au bilan

6.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Prêts

CHF 1'000	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Total
Créances sur la clientèle	-	140	2'729	2'869
Créances hypothécaires - immeubles d'habitation	293'502	-	-	293'502
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	293'502	140	2'729	296'371
<i>Année précédente</i>	111'098	-	98	111'196
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	293'502	140	2'623	296'265
<i>Année précédente</i>	111'098	-	77	111'175

Hors bilan

CHF 1'000				
Engagements irrévocables*	16'279	-	184	16'463
Total du hors bilan	16'279	-	184	16'463
<i>Année précédente</i>	10'606	-	-	10'606

* inclus kCHF 16'279 d'engagements vis-à-vis de la clientèle et kCHF 184 de garantie des dépôts

Créances compromises

CHF 1'000	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
Total créances compromises	106	-	-	106
<i>Année précédente</i>	21	-	21	21

6.2 Présentation des instruments financiers dérivés

Instruments financiers dérivés

CHF 1'000	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instrument de taux						
Swaps	-	-	-	1'866	914	149'000
Evénements/métaux précieux						
Contrats à terme	18	1	942	-	-	-
Total	18	1	942	1'866	914	149'000
<i>Année précédente</i>	<i>19</i>	<i>18</i>	<i>1'736</i>	<i>353</i>	<i>-</i>	<i>50'000</i>

Répartition selon les contreparties :

CHF 1'000	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positive	-	1'866	18
Valeurs de remplacement négative	-	914	1

6.3 Présentation des immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amort. cumulés	Valeur comptable au 31.12.2015	Invest. / Désinvest. en 2016	Amort. en 2016	Valeur comptable au 31.12.2016
CHF 1'000						
Immeuble (rénovation / aménagement)	2'805	477	2'328	612	304	2'636
Mobilier	283	96	187	123	65	245
Équipement informatique	149	77	72	2	50	24
Logiciels	5'433	2'904	2'529	370	1'873	1'026
Total immo. corporelles	8'670	3'554	5'116	1'107	2'292	3'931

Engagements résultant de leasing d'exploitation au 31.12.2016 : kCHF 1'732 (*dont avec échéance inférieure à un an : kCHF 723*) dont :

- Loyers d'exploitation : kCHF 1'708 (*dont kCHF 699 à moins d'un an*)
- Location de véhicules : kCHF 24 (*dont kCHF 24 à moins d'un an*)

6.4 Répartition des autres actifs et autres passifs

Autres actifs	31.12.2016	31.12.2015
CHF 1'000		
Actifs divers	8	3
Total	8	3

Autres passifs	31.12.2016	31.12.2015
CHF 1'000		
Compte de compensation	952	353
Impôts indirects	11	3
Passifs divers	-	1
Total	963	357

6.5 Indications relatives à la situation économique des institutions de prévoyance

La Banque du Léman est affiliée à la Fondation collective LPP de la fondation BCV, depuis avril 2014.

La Banque possède deux plans de pension à prestation déterminées (2ème pilier) fourni par la Fondation BCV, le premier assurant les employés de la Banque, le second assurant les membres de la Direction. Ces plans de pension sont structurés en tant que Fondations LPP collectives et les prestations sont les suivantes:

- Risque - décès, incapacité, vieillesse
- Epargne retraite

Le taux estimé de couverture de ces plans était au 31.12.2016 de 107.7% (2015 : 106.5%).

Engagements envers les propres institutions de prévoyance

CHF 1'000

	31.12.2016	31.12.2015
Engagements envers les propres institutions de prévoyance	23	34

	Excédent / Déficit au 31.12.2016	Avantage / obligation nets de la Banque 31.12.2016 31.12.2015	Variation de la période	Contisation payée 2016	Contribution au fond de pension incluse dans les charges de personnel de 2016 2015
CHF 1'000					
Engagement économique et charges de prévoyance	-	-	-	378	184 133

6.6 Correctifs de valeurs et provisions

Correctifs de valeurs et provisions

	Solde 31.12.2015	Utilisation conforme au but	Reclassification	Différence de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelle provision à la charge des comptes de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Solde 31.12.2016
CHF 1'000								
Autres provisions	-	-	-	-	-	265	-	265
Total provisions	-	-	-	-	-	265	-	265

Correction de valeur pour risques de défaillance des créances compromises	21	5	-	-	-	90	-	106
Total correctifs de valeur	21	5	-	-	-	90	-	106

Pour la couverture du risque latent du portefeuille de crédits hypothécaires, une provision spécifique a été constituée. Le montant a été défini sur la base d'un taux de défaut appliqué au montant des créances non couvertes après prise en compte de fortes tensions baissières sur le marché hypothécaire résidentiel suisse. Elle est considérée comme une réserve latente dans l'attente des nouvelles prescriptions de la FINMA en la matière.

6.7 Capital social

Capital social CHF 1'000	31.12.2016			31.12.2015		
	Valeur nominale	Nombre d'unités	Capital portant dividendes	Valeur nominale	Nombre d'unités	Capital portant dividendes
Capital social	1	66'000	66'000	1	36'000	36'000
Total	1	66'000	66'000	1	36'000	36'000
<i>dont capital non libéré</i>	-	-	-	-	-	-

La banque a procédé à une augmentation de capital de kCHF 30'000 en date du 16 février 2016. L'unique actionnaire demeure la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes (CERA).

6.8 Créances et engagements envers des parties liées

CHF 1'000	Créances		Engagements	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Participants qualifiés	15'263	6'333	255'282	100'534
Sociétés du groupe	312	-	310	71
Affaires d'organes	-	-	181	5
Total	15'575	6'333	255'773	100'610

Les conditions de taux d'intérêt appliquées aux créances et engagements envers les parties liées sont conformes aux pratiques de marché.

6.9 Participants significatifs

Propriétaires significatifs de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote CHF 1'000	31.12.2016		31.12.2015	
	Nominal	Participation	Nominal	Participation
Caisse d'Epargne Rhône Alpes	66'000	100%	36'000	100%

La Caisse d'Epargne Rhône-Alpes est détenue par 13 Sociétés Locales d'Epargne françaises, dont 4 détiennent une participation qualifiée (SLE de Lyon, Région grenobloise, Beaujolais Val de Saône et Haute-Savoie).

6.10 Structure des échéances des instruments financiers

Actif circulant	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	de 12 mois à 5 ans	Plus de 5 ans	Immobilisés	Total
CHF 1'000								
Liquidités	10'883	-	-	-	-	-	-	10'883
Créances sur les banques	17'333	-	-	-	-	-	-	17'333
Créances sur la clientèle	15	47	-	-	1'758	942	-	2'762
Créances hypothécaires	-	-	320	332	44'319	248'531	-	293'502
Total	28'231	47	320	332	46'077	249'473	-	324'480
<i>Année précédente</i>	<i>19'446</i>	<i>33</i>	<i>370</i>	<i>784</i>	<i>9'685</i>	<i>100'299</i>	<i>-</i>	<i>130'617</i>

Passif circulant								
CHF 1'000								
Engagements envers les banques	366	-	47'715	86'716	69'450	51'400	-	255'647
Engagements résultant des dépôts avec la clientèle	30'552	-	-	-	85	20	-	30'657
Total	30'918	-	47'715	86'716	69'535	51'420	-	286'304
<i>Année précédente</i>	<i>14'641</i>	<i>-</i>	<i>19'166</i>	<i>29'811</i>	<i>51'835</i>	<i>20</i>	<i>-</i>	<i>115'473</i>

6.11 Répartition des actifs et passifs entre la suisse et l'étranger

Répartition des actifs et passifs selon le domicile du débiteur / créancier.

Actifs	Année de référence		Année précédente	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
CHF 1'000				
Liquidités	10'883	-	10'784	-
Créances sur les banques	1'488	15'845	2'300	6'358
Créances sur les clients	2'721	41	54	23
Créances hypothécaires	281'560	11'942	102'342	8'756
Valeurs de remplacement positives	-	1'884	-	354
Compte de régularisation	315	6	217	4
Immobilisations corporelles	3'931	-	5'116	-
Autres actifs	8	-	3	-
Total	300'906	29'718	120'816	15'495

Passifs	Année de référence		Année précédente	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
CHF 1'000				
Engagements envers les banques	56	255'591	-	100'750
Engagement résultant des dépôts de la clientèle	13'419	17'238	4'733	9'990
Comptes de régularisation	1'534	-311	1'242	-
Autres passifs	-	963	462	-
Provisions	265	-	-	-
Valeur de remplacement négative	-	915	-	-
Capital social	66'000	-	36'000	-
Bénéfice reporté/perte reportée	-16'866	-	-8'120	-
Bénéfice/perte (résultat de la période)	-8'180	-	-8'746	-
Total	56'228	274'396	25'571	110'740

6.12 Répartition des actifs et passifs par Groupe de pays

Actifs	Année de référence		Année précédente	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
CHF 1'000				
Suisse	300'906	91%	120'816	89%
France	29'446	9%	15'471	11%
Allemagne	271	0%	24	0%
Brésil	1	0%	-	0%
Total	330'624	100%	136'311	100%

Passifs	Année de référence		Année précédente	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
CHF 1'000				
Suisse	56'228	18%	25'571	19%
France	274'240	82%	110'740	81%
Italie	11	0%	-	0%
Brésil	145	0%	-	0%
Total	330'624	100%	136'311	100%

6.13 Répartition des actifs selon la solvabilité des Groupes de pays

Actifs		Année de référence		Année précédente	
CHF 1'000	Notation Moody's	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
	Aaa	301'177	91%	120'840	88.7%
	Aa2	29'446	9%	15'471	11.3%
	Bb	1	0%	-	0.0%
Total		330'624	100%	136'311	100%

6.14 Répartition des actifs et passifs selon les monnaies les plus importantes

Actifs				
CHF 1'000	CHF	EUR	Autres	Total
Liquidités	10'485	397	1	10'883
Créances sur les banques	16'946	345	42	17'333
Créances sur les clients	1'047	1'715	-	2'762
Créances hypothécaires	292'412	1'090	-	293'502
Valeurs de remplacement positives	1'865	19	-	1'884
Compte de régularisation	319	2	-	321
Immobilisations corporelles	3'931	-	-	3'931
Autres actifs	8	-	-	8
Total des actifs bilantaires	327'013	3'568	43	330'624
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme, et en options sur devises	942	-	-	942
Total	327'955	3'568	43	331'566

Passifs

CHF 1'000	CHF	EUR	Autres	Total
Engagements envers les banques	253'716	1'931	-	255'647
Engagement résultant des dépôts de la clientèle	30'005	652	-	30'657
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	915	-	-	915
Comptes de régularisation	1'223	-	-	1'223
Autres passifs	963	-	-	963
Provisions	265	-	-	265
Capital social	66'000	-	-	66'000
Bénéfice reporté/perte reportée	-16'866	-	-	-16'866
Bénéfice/perte (résultat de la période)	-8'180	-	-	-8'180
Total des passifs bilancaires	328'041	2'583	-	330'624
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en option sur devise	-	942	-	942
Total	328'041	3'525	-	331'566

Position nette par devise

CHF 1'000	CHF	EUR	Autres
	-86	43	43

7. Informations relatives au compte de résultat**7.1 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur****Résultat de négoce provenant**

des:	31.12.2016	31.12.2015
CHF 1'000		
- devises	795	274
Total	795	274

7.2 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Au 31.12.2016, la Banque a reconnu CHF 846k d'intérêts négatifs sur ses opérations de refinancement. Elle a en outre reconnu CHF 5k d'intérêts négatifs relatifs à ses placements de trésorerie.

7.3 Répartition des charges de personnel

Répartition des charges de personnel	2016	2015
CHF 1'000		
Salaires et indemnités	3'122	2'098
Charges sociales	396	317
Contributions aux institutions de prévoyance	184	133
Autres frais de personnel	160	112
Total des charges personnel	3'862	2'660

7.4 Répartition des charges d'exploitation

Répartition des charges d'exploitation	2016	2015
CHF 1'000		
Externalisation de services (informatique et back-office)	2'833	2'293
Frais de communication et publicité	645	475
Coût des locaux	670	550
Frais d'administration et de consultation	154	167
Frais d'audit externe (audit financier et prudentiel)	190	182
Autres charges d'exploitation	986	576
Total des charges d'exploitation	5'478	4'243

7.5 Impôts

Au 31.12.2016, la Banque a une perte nette éventuellement reportable dans le futur. Au bilan il n'y a pas d'impôts différés (2015: nil).

8. Evénements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif qui nécessiterait une information dans les présents états financiers n'est survenu après le 31 décembre 2016 .

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de
Banque du Léman SA, Genève

Genève, le 6 avril 2017

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banque du Léman SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 10 à 31) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Pierre Balsiger
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Steffen Ebersold
Expert-réviseur agréé